

BOUDJEMAË HAÏCHOUR BOULEVERSE LE MANAGEMENT DE SON SECTEUR**Mauvais gestionnaires
ou mauvaises postures ?**

Les entreprises publiques à caractère commercial, relevant du ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Algérie Télécom, Mobilis, Djaweb, Algérie Poste, vivent ces dernières semaines un véritable séisme provoqué par les changements effectués à la tête de ces structures.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Boudjemaâ Haïchour affirme «vouloir apporter un nouveau souffle au secteur, une nouvelle dynamique et stratégie». Une ambition qui paraîtrait légitime si elle intervenait à un moment d'inertie et d'immobilisme de ces différentes structures. De l'intérieur des entreprises, ces changements sont jugés inopportuns et n'encouragent pas la stabilité et la pérennité des actions menées dans le cadre des réformes et du développement des services offerts par chacune de ces entreprises.

A quoi donc répond la logique du ministre et quelle est la feuille de route dictée pour les nouveaux responsables ? Tout porte à croire que le ministre voudrait,

coûte que coûte, accélérer la cadence dans la gestion des projets en cours et garantir des résultats meilleurs que les bilans 2007, qui ne sont pas satisfaisants. L'ex-président-directeur général d'Algérie Télécom,

Slimane Kheïreddine, s'est exprimé hier, sur les colonnes d'un quotidien, pour la première fois depuis son limogeage la semaine dernière, en déclarant que le chiffre d'affaires du groupe pour l'exercice 2007 est de 70 milliards de dinars. Une situation financière jugée par cet ex-responsable de performante. Mais elle ne peut pas être considérée ainsi, puisque le chiffre d'affaires pour 2006 était de 134 milliards de dinars, soit le double de ce qui a été réalisé en 2007.

Une telle situation ne peut qu'être déplorable pour un groupe qui a inscrit, dans son agenda des investissements très lourds et qui mobilisent toutes les ressources financières du groupe. AT devait concentrer toute sa stratégie sur la modernisation de son réseau et la généralisation des technologies de l'information et de la communication. Cependant, des retards considérables ont été enregistrés en la matière. Autre reproche fait à Algérie Télécom c'est d'avoir laissé trainer l'ouverture du capital de l'entreprise.

M. Boudjemaâ Haïchour prend en main ce dossier et a annoncé que cette étape dans l'histoire de l'opérateur historique sera bientôt franchie. Il reste à savoir si le ministre lui-même réussira ce sursaut, sachant que le blocage de l'ouverture du capital d'Algérie Télécom serait lié à des considérations de sécurité de la confidentialité du réseau et que

la décision de céder les parts de l'opérateur devrait être approuvée à un niveau plus élevé de décision. Mouloud Djaziri, le nouveau P-dg d'Algérie Télécom aura sur l'épaule ce dossier contraignant et qui, sans doute, ne lui facilitera pas la tâche, sauf si ses nouvelles missions seront limitées aux simples fonctions d'appliquer la stratégie de modernisation du réseau et du suivi de l'exécution des projets en cours. D'ailleurs, lors de la cérémonie de son installation à son poste, il avait déclaré qu'il «agira dans la continuité de ce qui a été déjà entamé». Son ministre n'était pas toutefois sur la même longueur d'onde, car pour lui, le changement répondait au besoin «de moderniser les règles de management de l'entreprise» et surtout d'améliorer les services. Concernant par ailleurs le remplacement d'El Hachemi Belhamdi, P-dg de la filiale Mobilis, par Lounis Belharrat, il serait lié

au dernier conseil d'administration de la filiale durant lequel le commissaire aux comptes de Mobilis a émis une série de réserves sur le bilan 2006 de l'opérateur. Au lieu de lever les réserves en question, M. Belhamdi a déposé sa démission qui a été acceptée par le ministre. La question qui se pose aujourd'hui, est de savoir sur quoi portent exactement ces réserves et pourquoi le ministre n'a pas demandé des explications à ce responsable au lieu d'accepter simplement sa démission ? S'agit-il là d'une esquivé pour fermer les yeux sur toutes les dépenses supplémentaires engagées par l'opérateur, notamment les campagnes publicitaires infructueuses. Le chiffre d'affaires de Mobilis a baissé aussi de 134 milliards de dinars en 2006 à 52 milliards de dinars. Mobilis est ainsi mis sous perfusion par Algérie Télécom qui a investi 90% des 22 milliards de dinars récupérés du deuxi-

me emprunt obligataire, pour le financement des investissements de Mobilis. Une situation qui témoigne à plus d'un titre de la mauvaise gestion d'opérateur public de la téléphonie mobile et qui ne pouvait perdurer. Même état des lieux, l'opérateur Djaweb dont la politique de lancement des dernières technologies de la communication, à savoir le VOIP, la télévision sur internet et vidéo sur demande, piétine toujours. La dernière personne à faire les frais de sa propre politique sera M^{me} Houadria, directrice d'Algérie Poste. Son limogeage est imminent et son entêtement à faire l'impasse sur toutes les décisions du ministre, préférant agir en solo, n'est pas du goût de Boudjemaâ Haïchour. La dernière polémique déclenchée par l'entreprise avec la banque d'Algérie n'était que la face visible de l'iceberg qui cachait une gestion contestée d'Algérie Poste.

R. M.

**LES FORESTIERS DE BOUMERDÈS EN GRÈVE ILLIMITÉE
POUR EXIGER LE DÉPART DU CONSERVATEUR****Un conflit qui risque de déboucher
sur un scandale du foncier**

Les agents et les cadres des services forestiers de la wilaya de Boumerdès sont à leur seconde journée de grève qu'ils ont entamée pour une période illimitée. Une seule revendication a motivé et mobilisé la majorité des fonctionnaires des forêts pour cette action : le départ de leur premier responsable.

La colère des cadres et des agents, qui sont venus de toutes les structures de la wilaya et qui se sont rassemblés devant le siège de leur direction, est palpable. Il semblerait que la situation soit devenue telle que la rupture soit totalement consommée entre d'une part, le collectif des agents et cadres des forêts, et d'autre part leur chef, le conservateur. Et pour cause, les grévistes portent des accusations d'une extrême gravité contre leur patron.

Il est en effet montré du doigt pour son régionalisme, «un jour, il m'a demandé de lui établir la liste des Kabyles qui travaillent au sein de la Conservation» indique publiquement un cadre supérieur qui persiste dans son accusation devant une foule qui nous entourait. «Je maintiens mes accusations et je persiste ! Je suis prêt à répondre où vous voulez» dit-il avec amertume devant ses collègues qui approuvent. «Désormais, ce responsable n'a plus rien à faire dans cette wilaya. Le maintien serait une simple pro-

points, la réaction qu'il juge déplorable de leur direction, notamment l'utilisation de la violence et des pressions sur le personnel ainsi que la marginalisation des cadres. Les protestataires dénoncent le fait que sept cadres de gestion ont été obligés de prendre leurs retraites anticipées pour fuir ces pressions devenues pour eux intolérables, et que deux autres viennent de se désister de leurs postes de chefs de service. Il est question aussi de fuite en avant lorsqu'il était nécessaire de prendre des décisions relatives au secteur délaissé, estiment-ils.

Le fait également que l'administration des ressources humaines se fait en violation des règlements en la matière et de l'accaparement des moyens de travail, sont contenus dans cette missive signée par le collectif. D'autres griefs relatifs à des attributions opaques des droits d'exploitation des périmètres de mise en valeur et les passations de certains marchés de réalisation qui se sont concrétisés dans l'opacité nous ont été exposés également.

De son côté, le conservateur des forêts, qui nous a reçus pour nous exposer longuement la situation qui prévaut dans les structures sous sa responsabilité rejet-

te en bloc les dires de ses pourfendeurs. De prime abord, il se montre outragé par l'accusation de régionalisme «je n'ai pas insulté ma mère et je ne l'insulterai jamais», dit-il. Il nous a déclaré à ce sujet que c'est tout simplement un commentaire tendancieux et malveillant sur des propos qu'il a tenus au sujet du chef de district de Chabet-El-Ameur qui régent, selon lui, le service dont il a la charge avec les membres de sa famille. «Je suis un commis de l'Etat, je n'ai pas à gérer des clans.» Sur ce, M. Hamidi, cadre non gréviste a été appelé pour apporter son témoignage.

Ce dernier a démenti l'accusation de régionalisme. Pour M. Chelighem, le mal qui ronge la Conservation de Boumerdès est plus profond. Il a trait, selon ses dires à l'assainissement du patrimoine foncier. Il a aussi soulevé le problème des attributions de certaines parcelles de terrain de mise en valeur, des exploitations clandestines d'autres parcelles, des constructions illicites sur le domaine forestier. Il fait part, en outre, d'actes d'enlèvement à la bonne marche de la direction ; il ne manque pas, à cet effet, de nous exhiber ce qu'il estime comme l'une des preuves. Plus grave encore,

il assène «j'ai reçu dernièrement une information faisant état de la vente illégale d'une parcelle de plus de 20 ha appartenant au patrimoine forestier à raison de 450 millions de centimes.» Il n'en dit pas plus parce que pour l'heure, il semblerait qu'il n'a pas de preuves tangibles. De même et notre interlocuteur l'a laissé entendre, qu'il existe d'autres problèmes liés à la gestion du patrimoine foncier des forêts. Sur ce conflit, M. Chelighem assure qu'il assume seul les conséquences «le domaine forestier est agressé. Ce n'est pas ma personne qui est

importante mais c'est la gestion de notre patrimoine qui pose problème.» Pour lui, ses difficultés viendraient de certains cadres dirigeants des forêts qui ont des intérêts occultes dans la wilaya de Boumerdès ainsi que de certains partenaires qui refusent l'assainissement de peur de répondre pour actes délictueux. Pour notre part, nous avons eu des informations et nous attendons d'autres. Ce conflit risque en effet, d'éclabousser beaucoup de monde au sujet du patrimoine forestier de la wilaya de Boumerdès.

Abachi L.

**AFFAIRE DE L'EX-SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DE LA COUR D'ALGER****Une autre inculpation
notifiée**

L'ex-secrétaire général de la cour d'Alger devra de nouveau s'expliquer avec la justice suite à une «inculpation qui lui a été notifiée par le juge d'instruction près le tribunal d'Hussein-Dey». C'est la famille de l'intéressé qui a fait état de cette information dans un communiqué rendu public hier. Pour la famille Benhalla, «alors que Amine attendait la programmation de son procès en appel dans l'affaire qui l'oppose au procureur général près la cour d'Alger, il vient, contre toute attente, d'être inculpé pour faux et usage de faux et disparition de biens publics». «La famille Benhalla reste plus que jamais mobilisée et déterminée (...) et reste convaincue que la justice ne permettra pas qu'à Amine Benhalla soit encore une victime de telles pratiques», lit-on dans le communiqué.

R. N.